

Nantes, le 13 mars 2018

Mobilités, nouvelle Gamme tarifaire

La Région répond à l'opposition et précise tous les avantages de la gamme, y compris pour les abonnés

En réponse à l'opposition régionale socialiste au sujet de la nouvelle gamme tarifaire qui sera votée par le conseil régional le 22 mars prochain, Roch Brancour, vice –président de la Région des Pays de la Loire en charge de la commission transports, mobilités et infrastructures, précise :

« Réduire la nouvelle gamme tarifaire TER à une augmentation de tarifs pour les abonnés est une vision déformée et tronquée de la réalité. Nous avons travaillé à une refonte des tarifs avec une priorité : proposer des prix TER plus attractifs donc moins chers au plus grand nombre de Ligériens possible, occasionnels et abonnés. Pour rappel près de 45 000 voyages sont comptabilisés par jour sur notre réseau TER en Pays de la Loire. Et on compte environ 16 000 abonnés. L'objectif est bien de faire progresser le trafic de 10% à horizon 2021 ».

Cette nouvelle gamme tarifaire, ce sont d'abord des offres moins chères pour la très grande majorité des Ligériens :

- **pour reconquérir les voyageurs occasionnels.** « Nous avons perdu 15% de trafic sur les occasionnels entre 2013 et 2016. C'est pourquoi nous proposons dès le mois d'avril de nouvelles Cartes de réduction moins chères : à 30€ au lieu de 65€ pour les 26 ans et plus (mezzo), et à 20€ au lieu de 25€ pour les moins de 26 ans (mezzo -26). Ces cartes permettent de bénéficier de 50% de réduction sur tous les trajets. ET nous lançons un nouveau tarif 100% digital « ecco » : des prix réduits et ronds plafonnés à 20€, offrant une réduction moyenne de 25%. »

- **pour récompenser et encourager la fidélité des abonnés, nous lançons un nouveau Forfait tutti illimité sans engagement de durée, et ouvert à tous. Le voyageur peut y souscrire librement pour la durée de son choix.**

- **Pour les abonnés mensuels,** Tutti illimité sans engagement propose en 2018 des tarifs moins chers sur toutes les lignes du réseau régional, avec une réduction moyenne de 15% (de 2,30€ à 25,40€ de réduction selon les lignes) :

Parcours	Distance	Prix Pratik mensuel 2017	Prix Forfait tutti illimité 2018
Le Mans - La Suze	19 km	48,90 €	46,60 €
Nantes - Clisson	26 km	61,50 €	57,10 €
Angers - Cholet/Nantes - Pornic	60 km	118,00 €	104,20 €
Nantes-St Nazaire/Châteaubriant	64 km	124,30 €	109,40 €
Nantes - La Roche-Sur-Yon	77 km	155,30 €	135,30 €
Nantes -St Gilles	87 km	171,50 €	148,70 €
Nantes - Angers	88 km	173,10 €	150,10 €
Le Mans-Laval	90 km	176,30 €	152,80 €
Nantes - Le Croisic	93 km	181,20 €	156,80 €
Angers-Le Mans	97 km	187,60 €	162,20 €

Les abonnés mensuels qui ne souhaiteraient pas passer au forfait tutti illimité, pourront rester sur un forfait mensuel mais se verront appliquer une hausse plafonnée à 7€ par mois, soit 3,5€ pour les bénéficiaires de la prime-employeur.

« Cette hausse était nécessaire pour des tarifs plus justes pour tous et pour pérenniser le réseau ferroviaire régional. Je rappelle qu'en Pays de la Loire une étude de l'Arafer a démontré que le prix au kilomètre d'un abonné était le moins cher de France : 2,7 ct€ du km contre 4,1 ct€ du km en moyenne pour les autres régions. Après la réévaluation des tarifs des abonnés, ce prix sera porté à 3,1ct€ du km ; un prix qui reste largement favorable aux abonnés ligériens. » précise Roch Brancour.

- **Pour les abonnés annuels, le forfait illimité propose l'équivalent de 2 mois de gratuité sur une année au lieu de 1,5 actuellement**, ce qui va leur permettre de bénéficier de réductions sur les lignes de longue distance en 2018, c'est le cas pour :
 - Angers–Le Mans : - 2€ par mois
 - Nantes – Le Croisic : - 1,70€ par mois
 - Nantes – Saint-Gilles : -1,30€ par mois
 - Le Mans-Laval : -1,50€ par mois
 - Nantes-La Roche-sur-Yon : -0,60€ par mois
 - Nantes-Angers : -1,40€ par mois
 - Le Mans-Laval : -1,50€ par mois

Pour les autres, l'augmentation sera modérée comme pour Angers-Cholet ou Nantes –Pornic qui vont augmenter de 1€/mois.

En plus de tarifs attractifs, le forfait illimité est assorti d'un nouveau bouquet de services Ecomotiv :

- inscription en ligne, avec un envoi du coupon à domicile et le voyageur peut bénéficier d'un bouquet services associé
- des coupons de réduction chez les commerçants
- une remise de 20% en cas de retards ou suppression de plus de 8 trains dans le mois

« Avec cette nouvelle gamme tarifaire nous répondons aussi aux besoins de mobilité de tous les jeunes Ligériens avec un nouvel abonnement sans condition de statut : le forfait tutti -26. »

La suppression du 1€ : pour des tarifs plus justes

« Nous avons également fait le choix de supprimer la subvention régionale du 1 € créée en 2012 pour le trajet domicile travail. C'est la suppression d'un tarif à la fois injuste et inefficace. Injuste car il ne profite qu'à 1 500 abonnés et inefficace car depuis sa création, il n'a provoqué aucun effet levier puisque le nombre d'abonnés TER a stagné en 2013 et même diminué en 2014. Et nous avons choisi d'accompagner ces abonnés, en 2018 : ils bénéficieront d'un 3^{ème} mois gratuit grâce au Forfait tutti illimité. »

« Alors que la gauche veut faire croire que cette nouvelle offre constitue une double peine, nous affirmons qu'il s'agit en réalité d'une double opportunité : + de réductions et + de services pour un maximum de Ligériens », conclut Roch Brancour.

CONTACT PRESSE :

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16